

SOUTENIR ET DÉVELOPPER DES DISPOSITIFS D'ACCESSIBILITÉ À L'ALIMENTATION BIO



Développer l'agriculture biologique sur les zones à enjeu eau et au-delà, c'est aussi l'occasion de développer la consommation de produits bio par les habitants, notamment les ménages modestes qui n'y ont pas ou peu accès habituellement. Les collectivités peuvent agir, en complément du levier de la restauration collective, pour appuyer ou développer des dispositifs d'accessibilité à l'alimentation bio. A la clé : santé publique, lien social, solidarité, créations d'emplois, et soutien au développement de l'agriculture biologique locale.

Alimentation et précarité : quels enjeux ?

De nombreux travaux montrent une corrélation entre les niveaux de revenu et la qualité de l'alimentation. L'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) rapporte par exemple que les personnes ayant un faible revenu consomment moins de fruits, de légumes et de poisson, que le reste de la populationⁱ. Plus globalement, le suivi des recommandations nutritionnelles est d'autant plus fort que le niveau de revenus est élevéⁱⁱ. Ces « inégalités nutritionnelles » induisent des inégalités de santé. La prévalence de l'obésité et des autres pathologies liées à l'alimentation (maladies cardio-vasculaires, diabète, cancers, etc.) est d'autant plus élevée que le statut socio-économique est modeste. Ces résultats s'expliquent en partie car les aliments intéressants d'un point de vue nutritionnel (fruits et légumes frais par exemple) sont souvent jugés trop chers. Par ailleurs, l'aide alimentaire propose encore trop peu de produits frais et, plus globalement, peu de diversité, restant principalement basée sur des dons et des surplus (provenant essentiellement d'industries agro-alimentaires et de grandes et moyennes surfaces). En France, en 2013, 3,5 millions de personnes ont bénéficié de l'aide alimentaire, 6 millions étaient considérées en insécurité alimentaireⁱⁱⁱ.

Toutefois, l'accès à une alimentation de qualité n'est pas qu'une question de budget : c'est aussi et surtout une question d'information et de sensibilisation. À titre d'exemple, les premiers résultats du « volet bio » de l'étude Nutrinet-santé^{iv} montrent que « les consommateurs réguliers de produits bio ont un niveau de revenus comparable aux non-consommateurs de produits bio mais qu'ils ont un niveau plus élevé d'éducation ». Parallèlement, les aliments issus de l'agriculture biologique présentent un bénéfice pour la santé pour au moins deux raisons : leur faible teneur en substances indésirables (pesticides, nitrates, OGM, etc.) et leur supériorité nutritionnelle, de mieux en mieux évaluée et mise en évidence par des études scientifiques (teneur en matière sèche, antioxydants, oméga-3, oligoéléments tels que le fer et le magnésium, etc.).

Favoriser l'accès de tous à une alimentation bio est donc une réponse pertinente aux problématiques d'inégalités sociales alimentaires et de santé. Rappelons que ces enjeux sont inscrits dans les cadres nationaux. Un des objectifs du Programme National pour l'Alimentation (PNA) est de « faciliter l'accès de tous à une alimentation de qualité ». De même, le Plan National Nutrition Santé (PNNS) a pour objectif général d'améliorer l'état de santé de l'ensemble de la population, en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs, à savoir la nutrition. Enfin, un des axes du Programme Ambition Bio 2017 est de développer la consommation de produits issus de l'agriculture biologique.



Rendre les produits bio accessibles à tous, comment ?

Un dispositif d'accessibilité à l'alimentation bio est un système favorisant l'accès de tous aux produits bio locaux, les mécanismes d'accessibilité pouvant être financiers, culturels ou géographiques. Ces dispositifs peuvent donc prendre des formes très variées : paniers de fruits et légumes à tarifs ou volumes adaptés, approvisionnement des épiceries sociales et solidaires par des producteurs bio locaux, paiements échelonnés ou en chèques alimentaires, groupements d'achat, péréquation entre consommateurs, distributions au cœur des quartiers prioritaires ou en zones rurales isolées, ateliers cuisine, information et sensibilisation, etc.

Notons que le « tarif réduit » n'est jamais suffisant mais qu'il doit être accompagné d'un volet informatif et pédagogique pour que les nouvelles habitudes de consommation perdurent.

Les collectivités peuvent initier ou soutenir de tels dispositifs.

Les projets relatifs à l'accessibilité sociale des produits biologiques locaux émergent souvent de la volonté de collectifs d'habitants ou de producteurs, d'associations locales, etc. Les collectivités peuvent alors jouer un rôle de soutien (matériel via la mise à disposition de locaux par exemple, financier, technique, etc.) ou d'amplificateur au projet (fédération et coordination des acteurs, communication, etc.).

Les collectivités peuvent également développer elles-mêmes, en s'appuyant sur le réseau d'acteurs locaux, des dispositifs d'accessibilité à l'alimentation bio.

Quelques éléments essentiels de méthodologie peuvent être dégagés :

1. Réunir tous les acteurs concernés du territoire afin d'initier le projet dans un cadre transversal et d'établir un diagnostic des enjeux pour les populations en difficultés. Il est notamment important de mettre en relations les acteurs de l'action sociale (CCAS, centre social, etc.) et du monde agricole, qui n'ont pas l'habitude de se côtoyer.
2. Définir les attentes, les besoins et les possibilités/ressources de chacun des acteurs afin d'imaginer les leviers d'action (relais de terrain, canaux de distribution, moyens de sensibilisation, etc.) et les partenariats possibles en fonction des priorités d'action relevées.
3. Associer impérativement un volet de sensibilisation / pédagogie au dispositif d'aide financière. Différents dispositifs de sensibilisation peuvent être expérimentés, notamment : ateliers cuisine, visites de fermes, projections-débats, découverte des points de vente, etc.
4. Mettre en œuvre un suivi pour s'assurer que le dispositif permet effectivement de toucher le public visé et dans la durée.



Des expériences variées... et réussies

Les dispositifs d'accessibilité à l'alimentation bio peuvent revêtir une diversité d'échelles d'intervention et de mécanismes d'accessibilité. Quelques exemples non-exhaustifs pour s'inspirer.

Les BiocABas Accessibles

Ce dispositif, lancé en 2006 par la coopérative de producteurs Norabio, en partenariat avec le Groupement des Agriculteurs Bio du Nord-Pas-de-Calais, (GABNOR), consiste à proposer des paniers de fruits et légumes bio à tarif réduit pour des personnes en difficulté. Grâce au soutien des collectivités locales (Conseil Départemental du Nord, Ville de Lille, etc.), le consommateur ne paie que la moitié du prix du panier. Les paniers sont confectionnés et livrés par des jeunes en insertion. En parallèle, des ateliers cuisine sont mis en place avec les animateurs des centres sociaux et des maisons de quartier pour découvrir et apprendre à préparer les fruits et légumes du BiocABas. En 2015, près de 2200 paniers ont pu être distribués via cette initiative.

Le défi Familles À Alimentation Positive

Cette initiative, imaginée en 2012 par le Groupement des Agriculteurs Bio de Rhône-Alpes, Corabio et développée ensuite par d'autres groupements du réseau FNAB (en Bretagne, en Normandie, Pays de la Loire, etc.) consiste à accompagner des foyers dans l'augmentation de leur consommation bio à budget constant. Pour ce faire, des « structures-relais » (centre social, MJC, CCAS, MFR, collectivité, etc.) constituent une équipe (environ 10 personnes) et les participants bénéficient de temps d'échanges, d'information et de convivialité : atelier nutrition, atelier cuisine, visites d'une ferme bio, de points de vente, projections et débats, etc. Trois fois durant le défi, les participants mesurent leurs dépenses alimentaires et la part d'achats bio afin de suivre l'évolution. Entre 2012 et 2016, 440 foyers ont pu bénéficier de cet accompagnement.

De la Ferme au Quartier

De la Ferme au Quartier est une plateforme d'approvisionnement alimentaire qui confectionne et livre des paniers de fruits et légumes bio dans différents quartiers de Saint Étienne depuis 2010. Afin de les rendre accessibles à tous, la participation aux frais varie selon les ressources de chacun et les chèques alimentaires sont acceptés. Les distributions ont lieu aussi dans les zones urbaines sensibles en partenariat avec les associations sur place et en présence d'au moins un producteur. Par ailleurs des actions éducatives pour informer sur l'agriculture paysanne permettent d'aller à la rencontre de nouveaux publics. De la Ferme Au Quartier compte environ 200 adhérents et s'approvisionne auprès d'une vingtaine de producteurs.

Le programme UNITERRES

Uniterres a été initié par le réseau des Épiceries Solidaires, ANDES. Le programme consiste à approvisionner des épiceries sociales et solidaires par des producteurs locaux, eux-mêmes en situation fragile (récemment installés, en conversion vers l'AB ou ayant connu un « accident de parcours »). Ces producteurs sont fléchés par des partenaires

techniques qui les connaissent, du type Solidarités Paysan ou la Mutualité Sociale Agricole. Les consommateurs des épiceries bénéficient ainsi de produits frais, locaux et souvent issus de l'agriculture biologique. Ce programme a été développé en Poitou-Charentes et en Aquitaine, puis en Midi-Pyrénées, et a vocation à se déployer dans d'autres régions

Le programme 30 000 paniers solidaires

Il s'agit d'un programme lancé par le Réseau Cocagne consistant à proposer à des familles disposant de faible revenu d'accéder à l'offre des jardins de Cocagne. Abonnés au même titre que les autres adhérents-consommateurs, les bénéficiaires ont accès à un panier à 30 % du prix de vente environ, grâce à une prise en charge au niveau national (Direction Générale de la Cohésion Sociale) et de cofinancements locaux. L'opération comprend aussi un accompagnement pédagogique des bénéficiaires, afin de permettre des changements alimentaires dans la durée. Entre 2013 et 2015, 33 jardins ont proposé des paniers solidaires. Cette opération a permis de distribuer plus de 68 000 paniers à plus de 2000 foyers.

Pour en savoir plus :

- Consultez les [publications de la FNAB](#) sur les dispositifs d'accessibilité à l'alimentation bio
 - Consultez les sites dédiés aux [BiocABas accessibles](#), au défi [Familles à Alimentation Positive](#), au programme [Uniterres](#) et au dispositif des [30 000 paniers solidaires](#)
-

[i](#) Baromètre santé nutrition 2008, INPES

[ii](#) Résultats NutriNet-Santé du 24 novembre 2011 « L'adéquation des consommations alimentaires aux recommandations nutritionnelles du PNNS »

[iii](#) « Aide alimentaire et accès à l'alimentation des populations démunies en France », avis du Conseil National de l'Alimentation, 2012

[iv](#) Kesse-Guyot E., Péneau S., Méjean C., Szabo de Edelenyi F., Galan P., Hercberg S., Lairon D. « Profiles of organic food consumers in a large sample of French adults: results from the NutriNet-santé cohort study ». PLoS One. 2013 8(10):e76998